

CCOPA DIR



PROFESSION DE FOI

L'agenda social 2017-2019 du ministère de la transition écologique et solidaire a inscrit pour la 3ème fois le chantier statutaire des Ouvriers des Parcs et Ateliers.

L'évolution du décret statutaire de 1965 conditionnera le devenir des OPA au sein des services de l'Etat.

Les OPA ont toujours accordé leur confiance à la CGT lors des précédentes élections. **Une représentativité de l'ordre de 66%**, aux élections de 2014 a permis à la CGT d'être en première ligne pour défendre les intérêts et l'avenir des OPA.

Devant l'immobilisme et la surdité du ministère, la mobilisation s'est imposée pour porter les revendications de la CGT et faire valoir le droit des OPA.

**« En votant CGT
Vous défendez le service
public, vos missions
et vos emplois »**

Le 21 juin 2018, à la seule initiative de la CGT, les OPA ont clairement exprimé leur volonté de ne pas être en extinction en revendiquant des missions, des emplois, des salaires correspondant à leurs missions techniques.

Le manque de moyens et d'effectifs pour assurer l'entretien routier, l'absence de parcs, le peu d'em-

bauches d'OPA, la privatisation de nos missions ont cependant eu des conséquences désastreuses sur l'Etat du réseau national non concédé.

Malgré le moratoire imposé par le ministère du budget, l'action du SNOPA CGT a permis de recruter 212 OPA au ministère ces dernières années. Cependant le recrutement dans les DIR n'a pas été à hauteur des besoins.

**« La CGT défend
Votre pouvoir d'achat
Vos salaires
Votre régime indemnitaire
Votre protection sociale »**

Des discussions vont s'engager pour l'avenir des DIR et des OPA, elles vont être déterminantes. Nous avons besoin d'être unis et d'avoir un syndicat fort pour défendre le droit et l'avenir des OPA.

La CGT aura une nouvelle fois besoin de votre confiance et vous aurez besoin de la CGT pour vous défendre.

La CGT sera la seule en capacité de défendre les OPA, par sa connaissance et sa maîtrise technique des dossiers spécifiques liées à notre statut particulier.

Le peu de recrutements d'OPA dans les DIR, mettent nos missions et nos emplois en danger !
Exigeons des recrutements d'OPA dans les DIR !



»»» **Accordez votre confiance aux élus CGT**

Vos élus se battent pour le service public, pour obtenir des recrutements supplémentaires avec un niveau de rémunérations correspondant aux qualifications exigées par nos métiers.

La CGT se bat pour que les OPA aient accès à une formation technique en continu, nécessaire à la pérennité de nos qualifications.

Donner un mandat à la CGT, c'est nous permettre de porter les revendications suivantes :

Donner un mandat à la CGT, c'est nous permettre de porter les revendications suivantes :

- **Un service public routier sous maîtrise publique**
- **L'arrêt des privatisations et le retour des autoroutes dans le giron de l'Etat**
- **L'arrêt des externalisations de nos missions vers le secteur privé**
- **La création de parcs dans les DIR**
- **Recrutement au minimum de 500 OPA pour assurer les missions au sein de parcs dans les DIR**
- **Des formations techniques en continu**
- **Une rénovation de nos règles statutaires avec des salaires revalorisés correspondant à nos qualifications**
- **Un régime indemnitaire unifié et revalorisé**
- **Renégociation du cadrage DIR permettant d'assurer des déroulements de carrière**
- **La reconnaissance de la pénibilité et de la dangerosité de nos métiers**
- **Un suivi médical y compris pour les retraités**
- **L'extension du dispositif de départ anticipé à tous les agents ayant été exposés à l'amiante et aux produits irradiés**
- **Le maintien du FSPOEIE (régime de retraite)**

**Le 6 décembre 2018
Je fais confiance au SNOPA CGT
et à ses représentants.**

Je vote CGT

pour défendre mes missions et mon statut.

La CGT, un syndicat à la hauteur de vos exigences.

